

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Mamoudzou, le 08 décembre 2023

Contact presse :
06.39.60.74.27 - ars-mayotte-com@ars.sante.fr

Non-conformité d'analyses de la qualité de l'eau à Dzoumogné village

Dans le cadre de la pénurie d'eau à laquelle est confrontée Mayotte, l'Agence Régionale de Santé a intensifié depuis plusieurs mois son niveau de vigilance en augmentant les contrôles de la qualité de l'eau sur le réseau.

Une analyse reçue ce jour fait état d'une non-conformité de la qualité de l'eau à **Dzoumogné Village**. Ces résultats imposent de prendre des mesures de précaution en urgence pour garantir la potabilité de l'eau consommée par la population.

Des mesures d'urgence pour pallier tout risque sanitaire

Les mesures d'urgence sont ainsi applicables dès aujourd'hui à **Dzoumogné village**, hors CMR.

Il est demandé à l'ensemble de la population de ce secteur de faire systématiquement bouillir l'eau avant de la boire, faire à manger ou se brosser les dents. L'ébullition permet de stériliser l'eau et d'éliminer ainsi toutes les bactéries présentes. Cette eau peut être stockée dans un récipient dédié, conservée à l'abri de la chaleur et peut être utilisée pendant 48 heures.

Les précautions d'ébullition ne sont pas nécessaires pour les usages domestiques (vaisselle, ménage, alimentation des animaux) et ceux liés à l'hygiène (douche, lavage des mains...), pour lesquels l'eau du réseau peut être utilisée directement.

Seul le réseau de distribution est concerné par cette mesure de vigilance. L'eau distribuée sur les rampes et dans les établissements raccordés aux chemins de l'eau reste potable.

Un suivi renforcé de la situation dans les prochains jours

L'Agence Régionale de Santé poursuit de façon très attentive le suivi de la qualité de l'eau sur le réseau. De nouveaux contrôles seront effectués dans les tous prochains jours afin de suivre l'évolution de la situation. Ces résultats feront l'objet d'une communication.